



C.C.A.S. DE CUERS

B. P. 37

Téléphone : 04.94.33.11.00

Télécopie : 04.94.33.11.01

M. Bernard MOUTTET

Maire de Cuers,
Président du C.C.A.S.

COMMUNIQUE

Monsieur Bernard MOUTTET, Maire de Cuers, Président du Centre Communal d'Action Sociale, informe les personnes fragiles, en particulier les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées ou malades à domicile, les personnes dépendantes ou en situation de précarité qu'elles doivent en cas de fortes chaleurs :

- ✓ Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- ✓ Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour,
- ✓ Penser à donner régulièrement de leurs nouvelles à leurs proches dès que nécessaire et oser demander de l'aide,
- ✓ Eviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- ✓ Maintenir leur logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- ✓ Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, supermarché...).

Il est rappelé l'importance de la solidarité de tous vis-à-vis de ces personnes fragiles pour prévenir les conséquences sanitaires en cas de fortes chaleurs.

Si vous êtes vous-même concernés (ou que l'un de vos proches ou voisin risque de l'être), il est possible de s'inscrire sur le registre auprès du CCAS de Cuers Place Pasteur.

Pour tous renseignements et inscriptions, nous vous invitons à prendre contact auprès du C.C.A.S. au 04.94.33.11.00 aux horaires suivants :

↳ du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

↳ le Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Des packs d'eau sont également disponibles au CCAS de Cuers et peuvent être fournis sur simple demande

Fait à Cuers, le 15 Juillet 2020



Bernard MOUTTET
Maire de Cuers
Président du C.C.A.S.